



CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFONDATION  
BIEN VIEILLIR DANS LA CITÉ

**Fabrique du Bien vieillir :**  
Des ateliers citoyens au cœur des territoires

Novembre 2022 > Mars 2023







# Edito de Jean-Christophe Combe

Ministre des Solidarités, de l'Autonomie  
et des Personnes handicapées

## Notre objectif : Bâtir une société dans laquelle chacun vieillit bien !

D'ici 2030, en France, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans augmentera de 15 à 20 millions. Elles représenteront un tiers de la population, et la part des personnes de plus de 65 ans dépassera celle des personnes de moins de 15 ans.

Ce fait démographique est un fait de société et il concerne tous les pays développés. Cela m'inspire **trois convictions** :

1. **Il ne s'agit pas d'un simple « vieillissement de la population », c'est une transition, pour ne pas dire un choc**, qui va profondément changer le visage de notre société. Il y a donc urgence à l'anticiper.
2. **Cette transition ne concerne pas uniquement les personnes âgées**, leurs aidants ou les professionnels du grand âge : toutes les politiques publiques sont concernées, toute la société est impactée. C'est donc bien d'une mobilisation collective (pour éviter le terme de guerre) dont nous avons besoin. Comme pour tous les grands sujets, la solution ne se trouve pas dans deux ou trois grandes mesures générales et miracles, mais dans un ensemble d'actions et d'initiatives, qui bien souvent viennent des acteurs des territoires.
3. **Cette transition pose d'immenses défis, mais elle est aussi une formidable opportunité** : celle de construire une société plus attentive aux vulnérabilités, capable de faire progresser l'innovation, l'emploi et de nouvelles formes de solidarité.

## Les défis qui nous attendent :

- Le défi de la perte d'autonomie, qui concerne 20% des personnes de plus de 85 ans – qui seront trois fois plus nombreuses en 2060, avec de fortes inégalités sociales et territoriales.
- Le défi des proches aidants, qui sont plus de 4 millions – dont 62% sont des femmes, parfois obligés d'arrêter de travailler pour s'occuper d'un parent.
- Le défi de l'isolement social, qui est autant une question d'humanité qu'un danger vital pour les personnes concernées.
- Le défi des métiers du lien et du soin : nous devons attirer et fidéliser près de 350 000 professionnels, d'ici 2030, en leur proposant des conditions de travail et des parcours épanouissants.
- Et enfin le défi économique de l'augmentation du taux de dépendance, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes dépassant un certain âge et le nombre de personnes encore en âge de travailler. Le rapport Blanchard-Tirole<sup>1</sup> l'a bien montré en 2021 : ce taux va considérablement augmenter puisqu'en 2020, 33 personnes de plus de 65 ans

---

<sup>1</sup> « Les grands défis économiques », Commission internationale des économistes, juin 2021.

dépendaient de 100 Français âgés de 15 à 64 ans et que ce taux sera d'environ 45% en 2040, soit une hausse de près de 36 %.

## Les opportunités qui s'ouvrent à nous :

- Une société plus engagée : un tiers des bénévoles associatifs sont des retraités et 55% des maires avaient plus de 60 ans en 2020. Les personnes âgées sont des acteurs indispensables de la solidarité familiale : ils gardent leurs petits-enfants, ils transmettent, ils inspirent.
- L'opportunité d'une société plus inclusive : En adaptant nos villes, nos campagnes et nos infrastructures aux plus vulnérables et en luttant contre l'isolement social et l'âgisme.
- C'est enfin une opportunité pour l'emploi et l'innovation : les enjeux liés au vieillissement sont de formidables terrains d'innovation et de création de services et de start-ups. Ce sont aussi des emplois supplémentaires dans tous les secteurs commerciaux et non-lucratifs.

Au-delà de nos sensibilités, nous pouvons nous retrouver autour d'une méthode de débat en proximité au service d'un objectif commun que nous avons appelé le « bien vieillir ». Car bâtir une société dans laquelle chacun vieillit bien, ce n'est pas uniquement une question d'autonomie comme on le dit trop souvent, c'est aussi et surtout une question de lien social : **« autonome » et « en lien », voilà les deux piliers du « bien vieillir ».**

- Etre autonome, c'est pouvoir choisir là où on veut vivre - chez soi, dans un habitat intermédiaire ou dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées - et y être protégé. Les violences et les maltraitances sont inacceptables chez soi ou en établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- Etre autonome, c'est être reconnu dans son pouvoir d'agir. Ce n'est pas parce que les personnes vieillissent qu'on doit penser à leur place !
- Etre en lien, c'est se sentir utile, au sein de sa famille, d'une association ou de son quartier, c'est pouvoir travailler jusqu'à l'âge de la retraite en prévenant les maladies chroniques sur un marché du travail qui sait tout le bénéfice qu'elle peut attendre de l'expérience professionnelle des seniors.
- Etre en lien, c'est pouvoir participer à la vie de la Cité en étant représenté et écouté, c'est permettre à la jeunesse de profiter de la transmission de savoirs et, à tous, de l'engagement de nos aînés.

Autour de cette *Fabrique du Bien vieillir*, je souhaite donc que nous nous rassemblions que nous nous appropriions ce changement et que nous co-construisons avec les citoyens la France de demain, transformée et adaptée à cette grande transition.

# Fabrique du Bien Vieillir

## Sommaire

<b>Enjeux et objectifs</b>	<b>6</b>
<b>Une nouvelle méthode participative</b>	<b>7</b>
<b>Des ateliers citoyens dans les territoires</b>	<b>9</b>
<b>Une consultation nationale en ligne</b>	<b>11</b>
<b>Chantier 1 : Adapter la société</b>	<b>12</b>
<b>Chantier 2 : Promouvoir le lien social et renforcer la citoyenneté</b>	<b>13</b>
<b>Chantier 3 : Valoriser les métiers</b>	<b>14</b>

## Fabrique du Bien vieillir

# Enjeux et objectifs

Dans moins de 10 ans, 30% des Français auront plus de 60 ans et la part des plus de 65 ans dépassera celle des moins de 15 ans. Aussi il est essentiel d'anticiper ce boom démographique pour être en capacité de **proposer d'ici 2030 une véritable transformation** garantissant un accompagnement de qualité à nos aînés, qui tienne compte de leurs aspirations dans toute leur diversité.

Face à ce constat, le Président de la République a lancé en 2018 une grande concertation nationale sur le grand âge et l'autonomie, qui a abouti à 175 propositions consensuelles. Des premières mesures fortes et structurantes ont été prises pour le secteur du grand âge : la création d'une 5ème branche de la sécurité sociale, la transformation du modèle des EHPAD ou encore le « virage domiciliaire » qui donne la priorité au bien vieillir à domicile.

Pour amplifier et compléter cet arsenal de mesures, Jean-Christophe Combe a initié le 11 octobre dernier, dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) « Bien vieillir dans la Cité », **la Fabrique du bien vieillir** : une nouvelle méthode participative visant à co-construire avec les citoyens un plan d'action concret et opérationnel qui sera présenté en mai 2023. Pour ce faire, des ateliers citoyens sont organisés dans les territoires articulés autour de 3 grands chantiers prioritaires : Adapter la société au vieillissement, Promouvoir le lien social et renforcer la citoyenneté, Valoriser les métiers.

## Fabrique du Bien vieillir

# Une nouvelle méthode participative

**La Fabrique du Bien vieillir** : c'est une nouvelle méthode participative dans le cadre du Conseil national de la Refondation visant à co-construire avec les acteurs et les citoyens un **plan d'action du Bien vieillir**, en apportant des solutions concrètes, adaptées et opérationnelles autour des 3 chantiers prioritaires pilotés par des Grands témoins :

- ➔ **Chantier 1 : Adapter la société** - piloté par Luc Broussy, auteur du rapport « Nous vieillirons ensemble » et Florence Thibaudeau-Rainot, adjointe au maire du Havre en charge des affaires sociales et de la solidarité, co-présidente de la commission Solidarités de France Urbaine.
- ➔ **Chantier 2 : Promouvoir le lien social et renforcer la citoyenneté** - piloté par Martine Gruere, vice-présidente de l'association Old'Up et Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres.
- ➔ **Chantier 3 : Valoriser les métiers** - piloté par Myriam El Khomri, auteur du rapport sur l'attractivité des métiers dans le secteur du grand âge et Daphna Mouchenik, directrice de service d'aide à domicile.

## Organisation

- La Fabrique du Bien vieillir est piloté par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.
- Elle s'appuie sur la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), la Direction générale de la santé (DGS), la section Grand âge du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) et le Commission Nationale du Débat Public (CNDP).
- **Un groupe de liaison avec des représentants des Départements** sera mis en place notamment pour traiter des sujets relatifs à la gouvernance, en particulier le service public territorial de l'autonomie, avec un traitement en transversalité sur les secteurs personnes âgées/personnes en situation de handicap.
- **Des échanges seront organisés ponctuellement avec l'AMF et l'ARF** en fonction des sujets.

## Calendrier

- **8 septembre 2022 : Lancement du Conseil national de la refondation par le Président de la République à Marcoussis**
- **13 septembre 2022 : Restitution du Conseil national de la refondation par le Ministre aux acteurs du secteur du grand âge**
- **11 octobre 2022 : Lancement national de la « Fabrique du bien vieillir »**  
Jean-Christophe Combe a réuni le 11 octobre 2022 les représentants des acteurs usuels du secteur du grand âge (fédérations représentatives des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS), organismes gestionnaires d'ESMS, personnalités qualifiées, directions d'administration centrale, caisses de sécurité sociale, agences régionales de santé, départements, organisations représentatives des personnes âgées), avec un élargissement aux représentants des secteurs impactés par la transition démographique (entreprises, etc.), des parlementaires et les cabinets ministériels concernés par les thématiques (logement, écologie, sports, formation, transport, culture, PME ...), pour lancer la « Fabrique du bien vieillir ».
- **8 Décembre 2022 : Point d'étape avec les acteurs du grand âge en amont du CNR plénier**
- **De novembre 2022 à mars 2023 : Une dizaine d'ateliers citoyens dans les territoires autour de thématiques identifiées dans les 3 chantiers prioritaires**
- **Avril 2023 : 3 séminaires nationaux de restitution**  
A l'issue des ateliers citoyens organisés dans les territoires, trois séminaires nationaux thématiques seront organisés pour prioriser les actions à déployer et acter des solutions à mettre en oeuvre, construites sur la base des propositions issues des ateliers citoyens.
- **Mai 2023 : Lancement du plan d'action du bien vieillir sur les 3 grands chantiers**  
Ce plan comprendra une synthèse des ateliers, la priorisation des actions, une identification des périmètres ministériels à engager et un calendrier de mise en oeuvre.



## Fabrique du Bien Vieillir : Atelier citoyens

# Des ateliers citoyens dans les territoires

Dans le cadre de la Fabrique du bien vieillir, une dizaine d'ateliers citoyens se tiendront du 4 novembre 2022 à fin mars 2023 dans les territoires, afin de permettre le débat et la présentation de solutions concrètes, sur la base des constats et propositions d'actions formulés dans les différents rapports existants.

### Des ateliers thématiques autour de 3 grands chantiers

Ces ateliers<sup>2</sup> permettront d'identifier les actions prioritaires à mettre en oeuvre pour chaque thématique identifiée dans les 3 grands chantiers :

- Chantier 1 : Adapter la société
  - **Atelier 1** - l'adaptation des territoires au vieillissement
  - **Atelier 2** - l'adaptation du logement (individuel et collectif) et du cadre de vie
  - **Atelier 3** - l'adaptation du comportement individuel des personnes âgées
  
- Chantier 2 : Promouvoir le lien social et renforcer la citoyenneté
  - **Atelier 4** - lutte contre les maltraitances et les violences
  - **Atelier 5** - encouragement et valorisation de l'engagement des aînés
  - **Atelier 6** - participation et représentation des personnes âgées dans la société
  - **Atelier 7** - protection juridique des majeurs vulnérables
  
- Chantier 3 : Valoriser les métiers
  - **Atelier 8** – Améliorer les parcours professionnels : de la formation à la qualification
  - **Atelier 9** – Diminuer la sinistralité par une meilleure prise en compte de la qualité de vie au travail
  - **Atelier 10** – Revaloriser le métier d'aide à domicile



**Atelier 11 - Outre-mer**

---

<sup>2</sup> L'ordre des ateliers n'est pas indicatif de l'ordre dans lequel ils auront lieu.

## Objectifs des ateliers

Chaque atelier permettra de :

- Repérer les solutions déjà mises en œuvre et qui nécessitent une levée de freins réglementaires, organisationnels ou financiers pour en favoriser la généralisation sur le territoire national ;
- Prioriser et opérationnaliser les actions encore à mettre en place, en les confrontant aux réalités du terrain pour s'assurer de leur adéquation et réponses aux problématiques rencontrées par les citoyens ;
- Inventer de nouvelles réponses grâce à la participation des citoyens.

## Composition des ateliers

Ces ateliers seront composés de :

- Citoyens et professionnels représentant l'ensemble des champs impactés par la transition démographique : personnes âgées, aidant, bénévoles, artisan, commerçant, aide à domicile, professionnel de santé, transporteur, architecte, etc. ;
- Représentants des instances locales (CDCA, association de retraités, etc.) ;
- Élus locaux,
- Représentants de l'Etat dans les territoires,
- Représentants des Ministères concernés par la thématique.

## Départements concernés

- Marne – 4 novembre
- Nord – 25 novembre
- Seine Maritime – 14 décembre
- Ille-et-Vilaine- début janvier
- Bouches-du-Rhône – janvier
- Loiret – janvier
- Martinique - février
- Mayenne - février
- Lot-et-Garonne - février
- Haute-Savoie - mars
- Creuse - mars

En parallèle de ces ateliers citoyens, le Ministre sera également amené à se déplacer dans une dizaine d'autres départements sur des thématiques liées au CNR.

## Fabrique du bien vieillir : Ateliers citoyens

# Une consultation nationale en ligne

Une nouvelle méthode pour construire, ensemble et au plus près du terrain, et permettre à ceux qui ne peuvent pas participer aux ateliers, de participer au travers de cette consultation nationale en ligne

À la suite du Grand débat national et de la consultation citoyenne pour le Climat en 2019-2020, une nouvelle grande consultation publique s'ouvre aux citoyens dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR), lancé par le chef de l'État le 8 septembre 2022.

Chacun est invité à participer à la concertation menée dans le cadre du CNR. Citoyens, associations, professionnels, élus peuvent échanger leurs idées et proposer des solutions sur les grandes transitions à venir de notre pays. La plateforme de la consultation nationale en ligne sera alimentée, au fur et à mesure, des comptes-rendus des ateliers citoyens.

### Comment participer ?

Il faut [s'inscrire sur le site internet du Conseil national de la refondation](#) pour participer. Une fois inscrits, les participants seront informés de l'avancement des consultations et des prochains événements près de chez eux par une infolettre. S'ils le veulent, ils pourront également recevoir un guide pour participer à des projets locaux et/ou donner leurs avis sur les thématiques de leur choix en répondant à quelques questions directement après avoir validé leur inscription.

Sept thématiques nationales sont ouvertes aux contributions en ligne : Climat et biodiversité ; Bien vieillir ; Souveraineté économique ; Futur du travail ; Logement ; Jeunesse ; Numérique.

### Quelles sont les prochaines étapes du CNR ?

Le Conseil national de la refondation souhaite se construire comme un espace de débats et d'actions communes, qui a vocation à se matérialiser dans tous les territoires.

Lors du prochain CNR national, le 12 décembre 2022, chaque ministre présentera les avancées sur son CNR thématique, et les éventuels points de blocage seront discutés avec les participants. Des premiers résultats sont attendus pour début 2023.

## Fabrique du bien vieillir : Ateliers citoyens

# Chantier 1 : Adapter la société

### Mettre en place une politique globale d'adaptation de la société

Garantir l'autonomie des personnes âgées est d'un intérêt sociétal majeur. Investir dans la **prévention**, c'est permettre aux personnes âgées de vivre dans la cité comme elles le souhaitent. Cela nécessite de construire une politique d'adaptation de la société dans son intégralité, de l'évolution des transports au développement de la pratique du sport, ou encore la prévention des chutes, première cause de mortalité des plus de 65 ans. Cela nécessite surtout, pour permettre aux personnes âgées de vieillir à domicile, de généraliser l'adaptation des logements, mais aussi de transformer l'habitat inclusif ainsi que les EHPAD.

Le chantier « **adapter la société** » est décliné en trois thématiques, dont chacune donnera lieu à un atelier citoyen dans les territoires :

### Atelier 1 : l'adaptation des territoires au vieillissement

Porter des propositions sur **l'adaptation des territoires au vieillissement**, et notamment de la ville/village, en termes de mobilités, urbanisme, services de proximité, à l'instar de l'initiative portée par le réseau francophone « Ville amie des aînés », pour aménager l'espace collectif.

### Atelier 2 : l'adaptation du logement et du cadre de vie

Agir sur **l'adaptation du logement (individuel et collectif) et du cadre de vie** de la personne âgée, dans l'objectif de préparer son vieillissement, en facilitant le recours aux aides et à l'aménagement du logement, en passant à l'échelle. Un objectif de guichet unique pour faciliter l'accès à l'information, simplifier l'accès à l'offre et baisser les coûts est ici envisagé, avec la mise en place d'un consortium entre les acteurs de la silver économie.

### Atelier 3 : l'adaptation du comportement individuel des personnes âgées

Agir sur **l'adaptation du comportement individuel des personnes âgées** pour maintenir l'autonomie le plus longtemps possible, en repérant les fragilités le plus en amont possible, en facilitant l'accès aux sports, en agissant sur la santé mentale.

## Fabrique du bien vieillir : Ateliers citoyens

# Chantier 2 : Promouvoir le lien social et renforcer la citoyenneté

Les personnes âgées souffrent aujourd’hui d’un défaut de représentation. Bien vieillir dans la cité requiert aussi de **(re)-donner leur pleine citoyenneté à nos aînés**, en valorisant leur engagement citoyen ou en leur garantissant leur place dans la société du plein-emploi.

Le chantier « **promouvoir le lien social et renforcer la citoyenneté** » est décliné en trois thématiques, dont chacune donnera lieu à un atelier citoyen dans les territoires :

### Atelier 4 : lutte contre les maltraitances et les violences

Il s’agira de :

- Porter des propositions sur la **lutte contre les maltraitances et les violences**. Nous travaillerons en partenariat étroit avec le Ministère de l’Intérieur pour prévenir les maltraitances et améliorer le traitement des plaintes et des signalements.
- Porter une attention particulière aux maltraitances invisibles, à la lutte contre l’âgisme et à la prévention de l’isolement social.

### Atelier 5 : Encourager et valoriser l’engagement des aînés

Bénévoles associatifs, maires, grands-parents... les aînés s’engagent, donnent du temps, de l’énergie, des ressources matérielles et immatérielles à la communauté.

Nous nous attacherons à valoriser l’ensemble des contributions des aînés pour la société et les autres générations, à faciliter concrètement les engagements, à promouvoir la transmission et le partage intergénérationnel.

### Atelier 6 : Participation et représentation des personnes âgées dans la société

Travailler sur la **participation et la représentation des personnes âgées** à la fois au plan local et municipal et à l’échelle de l’action publique nationale. Nous poserons les jalons permettant que la volonté des personnes soient mieux respectées dans es choix, à domicile ou en établissement, et que leur voix soit entendue et prise en compte pour toutes les décisions qui les concernent.

## **Atelier 7 : Protection juridique des majeurs vulnérables**

Avec l'avancée en âge surviennent pour certaines personnes des altérations cognitives qui rendent plus difficiles les choix de vie quotidiens. Dans ces situations, il est essentiel pour les personnes de pouvoir être entourés et appuyés par des personnes issues de l'entourage familial ou exerçant comme mandataires professionnels.

Nous nous attacherons dans cet atelier à réfléchir au rôle respectif des familles et des mandataires, à ce qui peut faciliter la décision avec et pour autrui dans son intérêt supérieur, et aux modalités de reconnaissance de ce rôle essentiel dans une société qui protège les droits des plus vulnérables de ses citoyens.

## Fabrique du bien vieillir : Ateliers citoyens

# Chantier 3 : Valoriser les métiers

### Attirer et fidéliser les professionnels

Les métiers du social et du médico-social constituent le 4<sup>ème</sup> pourvoyeur d'activité en France. Pouvoir s'appuyer sur des professionnels est une condition majeure pour rendre effective la société du bien vieillir, mieux accompagner les personnes, et redynamiser le secteur afin d'attirer davantage de professionnels et ainsi par la même occasion concrétiser la promesse du plein emploi.

Dans une logique interministérielle, nous devons renforcer et accélérer la stratégie autour des métiers du secteur social et médico-social pour enrayer la dynamique actuelle de pénurie des professionnels du secteur, en mobilisant des mesures d'urgence mais aussi des solutions plus structurelles en matière de formation, parcours professionnels, validation des acquis de l'expérience, meilleure organisation du travail, et une rémunération qui tient davantage compte de la réalité des pratiques professionnelles. C'est donc un ensemble de leviers qui méritent d'être enclenchés pour mieux attirer et fidéliser les métiers du grand âge et ainsi atteindre la cible des 350 000 professionnels comme évoqué dans le rapport de Myriam El Khomri.

Le chantier « **valoriser les métiers** » est décliné en trois thématiques, dont chacune donnera lieu à un atelier citoyen dans les territoires :

### Atelier 8 : Améliorer les parcours professionnels : de la formation à la qualification

Comment construire des carrières attractives ? Comment assurer une meilleure qualification des professionnels ? Ce sont ces questions qui seront évoquées lors de cet atelier. Il nous semble nécessaire de traiter d'abord des sujets relatifs à la stimulation des **parcours professionnels** via des outils existants qu'il s'agira de transposer au secteur : VAE, alternance, création de passerelles entre les métiers, possibilité de réaliser des parcours professionnalisant et une carrière dans le secteur. Mais aussi, il adviendra d'évoquer les enjeux de formation et leurs effets sur le parcours des professionnels.

### Atelier 9 : Davantage prendre en compte le bien être des professionnels en favorisant la qualité de vie au travail

Le taux de sinistralité des métiers du grand âge est des plus importants en France aujourd'hui, et dépasse celui du BTP. Aussi, il est nécessaire d'aborder les enjeux de **qualité de vie au travail** pour améliorer les conditions de pratique des professionnels. Pour cela, il semble important de questionner les organisations de travail et la pratique managériale pour remettre au cœur de leur métier les enjeux de qualité de vie au travail, d'une part. D'autre part, cet atelier sera également l'occasion de tenir compte des innovations existantes sur le terrain et qu'il serait nécessaire de déployer au niveau national.

## Atelier 10 : Revaloriser le métier d'aide à domicile

Cet atelier a pour objectif de traiter plus spécifiquement des **conditions de travail des aides à domicile**, un secteur particulièrement en crise aujourd'hui, puisque 51% des aides à domicile ne parviennent pas à bénéficier des mêmes horaires tous les jours et 29% ne bénéficient pas de 48h de repos consécutif. Ce sont donc des professionnels qui sont aujourd'hui confrontés à des temps de travail souvent hachés, des difficultés de transport et un besoin d'accompagnement managérial important. Aussi, l'atelier permettra d'aborder 4 sujets majeurs : la mobilité ; le temps de travail ; la qualité de vie au travail et enfin les enjeux de rémunération.





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFONDATION**